

Moudon, le 1^{er} juillet 2024

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 25 juin 2024
Présidence : Gzim Rama

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 58/24

Plan Energie et Climat Communal (PECC) de la Commune de Moudon — 1^{ère} itération 2024-2027

- vu le préavis de la Municipalité No 58/24 ;
- oui le rapport de la commission chargée de son étude ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

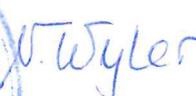
1. prend acte du Plan Energie Climat adopté par la Municipalité et de son plan d'actions 2024-2027,
2. prend acte que la mise en œuvre du plan d'actions fera l'objet de préavis municipaux de demande de crédit pour la réalisation des actions, et par le budget de fonctionnement.

Le préavis est accepté à l'unanimité.

Ainsi délibéré en séance du 25 juin 2024.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL
Le Président : **La Secrétaire :**


Gzim Rama


Nicole Wyler

